

FÉLICITATIONS AU PRÉSIDENT DE L'APSF,

Si ABDELKRIM
BENCHERKI

POUR SA DÉSIGNATION
EN TANT QUE MEMBRE
DU CONSEIL
ÉCONOMIQUE ET
SOCIAL INSTALLÉ LE 21
FÉVRIER 2011 PAR

SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

- Renouvellement des instances du Conseil de l'APSF et de la Section Crédit-bail, Affacturage, Mobilisation des créances et Cautionnement
- Concours à l'économie des sociétés de financement en 2010
- Directive de Bank Al-Maghrib relative aux mesures minimales que les sociétés de financement doivent observer lors de l'octroi de crédits
- Principaux indicateurs de l'économie marocaine en 2010

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DU CONSEIL DE L'APSF ET DE LA SECTION CRÉDIT-BAIL, AFFACTURAGE, MOBILISATION DE CRÉANCES ET CAUTIONNEMENT

La Section Crédit-bail, Affacturage, Mobilisation de créances et Cautionnement a procédé au renouvellement des Instances de la Section et du Conseil de l'APSF du fait du départ à la retraite de M. Chakib Bennani (Maghrebail) qui occupait les fonctions de vice-président de l'APSF et de président de la Section.

Réunis le 10 février 2011, les membres de la Section ont élu M. Karim Idrissi Kaitouni (Wafabail) président de la Section, et ont décidé de proposer au Conseil de l'APSF d'élire, lors de sa prochaine réunion, Mme Mouna Bengeloun (Maghrebail) en qualité de vice-présidente de l'APSF.

Prenant la parole, le président sortant, M. Chakib Bennani, a mis en avant les qualités personnelles et professionnelles de M. Kaitouni et Mme Bengeloun et s'est dit assuré que, forts de ces qualités, ces derniers pourront inscrire l'action de la Section et du Conseil dans la continuité et, surtout, qu'ils sauront apporter des idées neuves, nécessaires à l'enrichissement et au développement du métier de leasing.

Il a fait part du redoutable privilège qui revient au président de la Section appelé à assumer une fonction qui n'est pas honorifique.

Apportant son témoignage sur l'action professionnelle de l'APSF, il a souligné qu'à force de persévérance et d'énergie, de propositions et de pédagogie, l'APSF a gagné en crédibilité et qu'elle constitue à présent un partenaire écouté et incontournable des décideurs, à quelque niveau de décision que ce soit. Il a ainsi remercié l'ensemble des membres de l'APSF de la confiance qu'ils lui ont manifestée plusieurs années durant dans son action au sein de l'APSF et de l'aide qu'ils lui ont apportée pour mener à bien ses fonctions de Président de la Section et de vice-président de l'APSF. Il a également rendu hommage au Délégué général pour sa contribution au rayonnement de l'APSF.

S'adressant en particulier à M. Idrissi Kaitouni, M. Bennani lui a souhaité plein succès dans sa nouvelle mission. Quant aux membres de la Section, il les a invités à privilégier l'éthique de leurs métiers et à porter la compétition sur l'innovation et la qualité du service rendu à la clientèle.

Pour sa part, M. Idrissi Kaitouni, nouveau président de la Section, a remercié les membres pour la confiance qu'ils lui ont manifestée en l'élisant président.

Il a rendu hommage, au nom de la Section, à M. Bennani, mettant en avant ses compétences, son expérience et sa disponibilité, ainsi que son esprit militant et sa mobilisation à toute épreuve. Il s'est dit conscient que succéder à M. Bennani et continuer sur sa lancée, « n'est pas chose aisée », mais qu'il mettra en œuvre tous les moyens pour contribuer au développement des métiers que regroupe la Section.

CONCOURS À L'ÉCONOMIE DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT EN 2010

Selon les données établies à titre provisoire par l'APSF, les concours à l'économie des sociétés de financement se sont établis, à fin décembre 2010, à 81 milliards de dirhams, en progression de 4,8 milliards ou 6,4% par rapport à fin 2009.

Par métier, ces concours se répartissent comme suit :

- crédit-bail : 36,8 milliards, en progression de 2,7 milliards ou 8,0% ;
- crédit à la consommation : 41,4 milliards, en progression de 1,7 milliard ou 4,4% ;
- factoring : 2,5 milliards, en progression de 350 millions ou 16,2% ;
- garantie : 417 millions, en quasi-stagnation.

DÉTAILS EN PAGES 3 ET 4

DIRECTIVE DE BANK AL-MAGHRIB RELATIVE AUX MESURES MINIMALES QUE LES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT DOIVENT OBSERVER LORS DE L'OCTROI DE CRÉDITS

En vue de renforcer le dispositif préventif de fraude et d'accroître la vigilance des sociétés de financement quant à la cohérence des informations contenues dans les différents documents fournis par les demandeurs de crédit, Bank Al-Maghrib a élaboré, en concertation avec l'APSF, une « directive relative aux mesures minimales que les sociétés de financement doivent observer lors de l'octroi de crédits ».

Cette directive (1/G/11 du 3 février 2011) édicte des mesures minimales à observer pour notamment s'assurer de l'identité du client, de son lieu de résidence, des éléments d'identification de l'employeur et pour mieux cadrer la relation entre sociétés de financement et leurs intermédiaires. Elle vise aussi à créer un cadre d'échange entre les sociétés de financement et Bank Al-Maghrib sur la typologie des fraudes constatées.

Signalons que, dans le cas des fonctionnaires, la lutte contre la fraude fera l'objet de mesures spécifiques dans le cadre de la réalisation de la feuille de route arrêtée de concert entre le CNT (Centre National des Traitements relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, qui mandate le traitement des fonctionnaires) et l'APSF pour 2010-2012.

CONCOURS À L'ÉCONOMIE DES MÉTIERS DE FINANCEMENT EN 2010

Selon les données établies à titre provisoire par l'APSF, les concours à l'économie des sociétés de financement se sont établis, à fin décembre 2010, à 81 milliards de dirhams, en progression de 4,8 milliards ou 6,4% par rapport à fin 2009. Le détail de ces concours, par métier, est présenté ci-après.

CRÉDIT-BAIL**FINANCEMENTS DE L'EXERCICE**

Les financements en crédit-bail au titre de l'année 2010 ont totalisé 14,3 milliards de dirhams, en progression de 1% par rapport à 2009.

Répartis entre crédit-bail mobilier (CBM) et crédit-bail immobilier (CBI), ces financements se présentent comme suit :

CRÉDIT-BAIL : FINANCEMENTS DE L'EXERCICE

Millions de dirhams	2010	2009	Evolution	
			Valeur	%
CBM	12 025	11 267	758	6,7%
CBI	2 274	2 882	-608	-21,1%
Total CBM+CBI	14 300	14 149	151	1,1%

En nombre de dossiers, la production globale a porté sur près de 16 000 dossiers, en hausse de 900 unités, dont 15 500 pour le CBM (+ 965 unités) et 350 pour le CBI (-73 unités)

La moyenne par dossier ressort à 775 000 dirhams pour le CBM comme en 2009 et à 6,5 millions de dirhams pour le CBI contre 6,8 millions en 2009.

Selon la répartition des financements en CBM par type de biens, les évolutions les plus significatives enregistrées en 2010 par rapport à 2009 concernent :

- les machines et équipements industriels : +32% ou + 900 millions à 3,7 milliards
- les voitures de tourisme : +25% ou + 350 millions à 1,7 milliard
- le matériel de travaux publics et bâtiment : -34% ou -745 millions à 1,4 milliard.

Selon la répartition des financements en CBI par type d'immeubles, il y a lieu de noter la baisse

de 33% de l'enveloppe destinée aux immeubles de bureau, qui s'est établie à 730 millions, ainsi que le recul de 25% des montants destinés aux immeubles industriels qui ressortent à 424 millions.

ENCOURS COMPTABLE À FIN 2010

Les financements de l'exercice 2010 portent l'encours comptable à fin décembre 2010 à 36,8 milliards de dirhams, en hausse de 2,7 milliards ou 8,0%. Réparti entre CBM et CBI, cet encours se présente comme suit :

CRÉDIT-BAIL : ENCOURS COMPTABLE À FIN DÉCEMBRE

Millions de dirhams	2010	2009	Evolution	
			Valeur	%
CBM	26 051	24 276	1 775	7,3%
CBI	10 778	9 812	966	9,8%
Total CBM+CBI	36 829	34 088	2 741	8,0%

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

À fin décembre 2010, l'encours brut des crédits à la consommation s'est établi à 41,1 milliards de dirhams, en progression de 1,7 milliard ou 4,4% par rapport à fin 2009.

La répartition de cet encours par type de crédit et son évolution par rapport à fin décembre 2009 se présentent comme suit :

CRÉDIT À LA CONSOMMATION : ENCOURS À FIN DÉCEMBRE

Millions de dirhams	2010	2009	Evolution	
			Montants	%
Automobile	12 825	13 405	-580	-4,3
Équipement domestique & Autres crédits	636	1 013	-377	-37,2
Prêts personnels	27 084	24 317	2 767	11,4
Revolving	600	672	-72	-10,7
TOTAL	41 144	39 407	1 737	4,4

Le nombre de dossiers correspondant à l'encours à fin décembre 2010 s'élève à 1 411 000, en progression de 46 700 unités ou 3,4%.

La moyenne globale par dossier de crédit ressort à 29 000 dirhams comme en 2009.

CONCOURS À L'ÉCONOMIE DES MÉTIERS DE FINANCEMENT EN 2010

FACTORING

Les remises de créances effectuées des deux sociétés spécialisées membres de l'APSF ont totalisé 9,2 milliards de dirhams, en progression de 1,8 milliard ou 24% par rapport à 2009. Parmi ces remises, celles réalisées sur le marché domestique s'établissent à 7,5 milliards, en progression de 1,8 milliard ou 33%.

L'encours des remises de créances au 31 décembre 2010 s'établit à 2,5 milliards, en progression de 350 millions ou 16%. Dans cet encours, il faut compter 2,2 milliards au titre du marché domestique, montant en hausse de 340 millions ou 19%.

Les créances financées au 31 décembre 2010 ressortent à 1,4 milliard, en recul de 205 millions ou 18%. Sur le marché domestique, ces créances s'élèvent à 1,3 milliard, en hausse de 17%.

La répartition de ces indicateurs (remises de créances, encours des remises de créances, créances financées) par type d'opérations (import, export, domestique), sont présentées dans le tableau ci-après pour les exercices 2009 et 2010.

ACTIVITÉ DES DEUX SOCIÉTÉS MEMBRES DE L'APSF SPÉCIALISÉES DANS LE FACTORING

Millions de dirhams	2010	2009	Evolution	
			Valeur	%
Remise de créances de l'exercice	9 152	7 354	1 798	24,4%
Import	360	495	-135	-27,3%
Export	1 278	1 187	91	7,7%
Domestique	7 514	5 672	1 842	32,5%
Encours des remises de créances au 31 décembre	2 512	2 162	350	16,2%
Import	84	78	6	7,7%
Export	262	259	3	1,2%
Domestique	2 166	1 825	341	18,7%
Créances financées au 31 décembre	1 356	1 151	205	17,8%
Export	81	57	24	42,1%
Domestique	1 275	1 094	181	16,5%

GARANTIE

En 2010, le montant des garanties consenties par Dar Ad-Damane a atteint 141 millions de dirhams, en hausse de 17%. Par type d'établissement de crédit, ce montant se répartit à raison de 20% pour les banques et 80% pour les sociétés de crédit-bail.

Au 31 décembre 2010, l'encours des engagements adossés aux fonds propres s'est établi à 417 millions de dirhams, en quasi stagnation par rapport à 2009 (412 millions).

CONCOURS À L'ÉCONOMIE DES BANQUES EN 2010

Selon les statistiques monétaires de Bank Al-Maghrib, l'encours brut des crédits bancaires à l'économie s'est établi à 621 milliards de dirhams à fin décembre 2010, en hausse de 44 milliards ou 7,6% par rapport à fin décembre 2009. Ces crédits ventilés par objet économique et leur évolution en 2010 par rapport à 2009 se présentent comme suit :

■ **Comptes débiteurs et crédits de trésorerie** : 143 milliards, en progression de 8 milliards de dirhams ou 6%;

■ **Crédits immobiliers** : 188,1 milliards, en progression de 15,1 milliards de dirhams ou 8,7%;

Les crédits à l'habitat ressortent à 123,9 milliards, en hausse de 14 milliards ou 13% et ceux destinés aux promoteurs immobiliers à 63,9 milliards, en progression de 700 millions ou 1%;

■ **Crédits à l'équipement** : 135,3 milliards, en progression de 19,6 milliards de dirhams ou 17%

■ **Crédits à la consommation** : 32,4 milliards, en progression de 2,4 milliards de dirhams ou 8,1%;

■ **Créances diverses sur la clientèle** : 92,3 milliards, en quasi stagnation;

■ **Créances en souffrance** : 29,8 milliards, en recul de 1 milliard ou -4%.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE MAROCAINE EN 2010

Les prévisions du FMI publiées fin janvier 2011 révèlent que la croissance économique mondiale a amorcé sa reprise en 2010 avec un taux de 4,4% (-1% en 2009). Les Etats-Unis afficheraient un taux de 3%, la zone euro 1,8% (1,6% en France et 3,6% en l'Allemagne) et la Chine 10,2%.

Au Maroc, les estimations du Haut-Commissariat au Plan (HCP) publiées début février 2011 font état d'une croissance de 3,3% au lieu de 4,9% en 2009 et 5,6% en 2008.

Le **secteur primaire** a enregistré une valeur ajoutée en baisse de 7,1% (+ 29% en 2009) et les **activités non agricoles** une valeur ajoutée en hausse de 5,2% (0,8% en 2009).

Le *secteur secondaire* a dégagé une valeur ajoutée en hausse de 6,6% au lieu d'une baisse de près de 4,7% en 2009 et ce, notamment sous l'effet du doublement des exportations des phosphates et dérivés.

Les *activités des services* ont réalisé un accroissement de 4,4% (4% en 2009), soutenues notamment par :

- les télécommunications : nombre d'abonnés au téléphone mobile de près de 32 millions, en hausse de 26,4%, nombre d'abonnés au téléphone fixe de 3,7 millions, en hausse de 6,6%, nombre d'abonnés à Internet de 1,9 million, en hausse de 57%;

- le tourisme : arrivées aux frontières de 9,3 millions de touristes, en progression de 11,4%, nuitées dans les hôtels classés en hausse de 11%.

La croissance économique de 2010 a bénéficié du bon comportement de la demande intérieure et de la relance de la demande extérieure.

La **consommation finale** a progressé de 3,8% (5,6% en 2009) : celle des ménages résidents de 4,4% (4,0% en 2009) et celle des administrations publiques de 1,8% (11,2% en 2009).

L'**investissement** mesuré par la FBCF s'est accru de 3,5% (2,5% en 2009).

Au plan des **transactions avec l'étranger**, les exportations se sont accrues de 31% à 147,9 milliards de dirhams, avec un doublement des ventes de phosphates et dérivés qui ont atteint 35,6 milliards de dirhams (données provisoires de l'Office des Changes).

Les **importations** ont progressé 13,3% à 299,1 milliards de dirhams, dont 25 milliards de dirhams au titre des acquisitions de pétrole brut, en

progression de 8 milliards ou 46%.

Le **solde des échanges commerciaux** ressort à -151,3 milliards, en quasi-stagnation, et le taux de couverture à 49,4%, en amélioration de 6,6 points.

Les **recettes au titre des voyages** ont atteint 56,1 milliards de dirhams, en progression de 3,3 milliards ou 6,3% par rapport à 2009 (-2,7 milliards ou -5% en 2009 par rapport à 2008).

Les **transferts de fonds effectués par les Marocains Résidant à l'Étranger** se sont établis à 54,1 milliards de dirhams, en hausse de 3,9 milliards ou 7,7% (-2,8 milliards ou -5,3% en 2009 par rapport à 2008).

Les **investissements et prêts privés étrangers** ont enregistré un montant de 37,2 milliards de dirhams, en hausse de 6,1 milliards ou 19,4% (-8,7 milliards ou -26,1% en 2009).

En 2010, le volume global de l'**emploi** s'est accru de 120 000 postes par rapport à 2009, résultat d'une création de 69 000 postes en milieu urbain et de 51 000 postes en milieu rural. Le taux de chômage s'est stabilisé à 9,1% (13,7% en milieu urbain et 3,9% en milieu rural).

L'**inflation** mesurée par l'évolution de l'indice moyen des prix à la consommation, a enregistré une augmentation de 0,9% par rapport à l'année 2009 (1% en 2009 par rapport à 2008 et 3,9% en 2008 par rapport à 2007).

Perspectives 2011

L'année 2011 devrait être marquée par une consolidation de la reprise de la croissance économique mondiale amorcée en 2010, les prévisions faisant état d'un taux de 4,4%. La Zone euro dégagerait une croissance économique de 1,5% en 2011, avec des disparités selon les pays : 2,2% en Allemagne, 1,6% en France, 1% en Italie et 0,6% en Espagne.

Globalement, selon les prévisions du HCP, l'activité économique nationale devrait enregistrer une croissance de 4,6% en 2011. Comme en 2010, la croissance serait tirée par les activités non agricoles, dont la valeur ajoutée augmenterait de 4,9%, avec +3,8% pour le secteur secondaire et +5,4% pour le secteur tertiaire. Quant au secteur primaire, la croissance prévue est de 2%.

S'agissant de la demande, la consommation finale augmenterait de 4,9%, avec +5,5% pour les ménages résidents et +2,9% pour les administrations publiques, et la FBCF de 6,5%.